



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187222

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 887956316

Siret : 887 956 316 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 176121620 G 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 176121620 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : DP COMBLES

2 ROUTE DU GRAND MARCHÉ
76340 REALCAMP

Téléphone : 06 74 63 24 90

Portable :

Site Internet :

E-mail : dpcombles@free.fr

Responsabilité légale :

PRUVOT JEAN-LUC PRÉSIDENT / DION JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL /
PRUVOT JEAN-LUC, CHRISTIAN, ANDRÉ PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/05/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	09/02/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/02/2021
o Isolation des combles perdus	09/02/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.